

Conférence environnementale : Bornes pour voitures électriques : le prochain scandale ?

La 3ème Conférence environnementale s'ouvre ce jeudi avec, parmi les thèmes principaux, la "mobilité durable" : un dérisoire oxymore destiné à faire passer pour écologiques des options qui ne le sont pas. C'est en particulier le cas de la voiture électrique, qui est tout aussi polluante que la voiture thermique, comme démontré par plusieurs études (voir plus loin).

Pourtant, depuis plusieurs mois, un peu partout en France, les Syndicats départementaux d'électricité démarchent les communes pour qu'elles financent l'installation de bornes de rechargement pour voitures électriques. Sous pression, beaucoup d'élus se laissent convaincre, croyant ainsi agir pour "protéger l'environnement". Attention, nous ne faisons pas pour autant la promotion des voitures essence ou diesel : notre démarche vise "seulement" à éviter que l'argent public ne soit gaspillé à... remplacer la peste par le choléra. Ces derniers mois, l'Observatoire du nucléaire a contraint les principaux constructeurs de voitures électriques (Renault, Peugeot, Opel, Nissan, Mitsubishi, Bolloré) à retirer de leurs publicités les mentions "propre" ou "écologique" (1), entre autre parce que le rechargement de leurs batteries se fait principalement avec de l'électricité nucléaire (et donc très polluante). Or, en quasi totalité, les bornes prévues seront reliées au réseau électrique ordinaire (ErDF), ce qui fait que les voitures électriques seront alimentées à 75% par de l'électricité nucléaire. Le Monde a d'ailleurs titré "La voiture électrique n'est pas écologique" (2) et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) a récemment publié une étude qui montre que, même concernant les émissions de CO₂, la voiture électrique n'est pas meilleure que la voiture thermique (3). Certes, la voiture électrique ne pollue pas au moment où elle roule, mais elle pollue gravement avant (énergie et matières premières pour la fabrication, production d'électricité), après (déchets en fin de vie : pneus, batteries, etc) et surtout ailleurs (mines de lithium pour les batteries, mines d'uranium pour l'électricité, déchets radioactifs, etc). Les investissements en faveur de la voiture électrique sont donc injustifiés sur le plan écologique, mais ils le sont aussi sur le plan social car la quasi-totalité des acheteurs de voitures électriques sont des ménages aisés : qu'il s'agisse des bonus prétendus "écologiques" ou des lourdes dépenses des collectivités locales pour installer des bornes de rechargement, l'argent de tous va donc être dépensé au profit d'une minorité de privilégiés. C'est d'autant plus injustifiable que cette situation ne va pas changer : toutes les études et prévisions montrent que les voitures électriques pourraient représenter au mieux 3% des ventes en 2020 (4), et de fait ne pas constituer plus d'1% du parc automobile français. Il faut aussi remarquer que les technologies évoluent extrêmement rapidement et qu'il est très probable que, à peine installées, les bornes de rechargement seront déjà obsolètes. D'autre part, seules les bornes de rechargement ultra-rapide présentent un intérêt pour les propriétaires de voitures électriques or, comme démontré dans un remarquable documentaire de France 5 (5), le réseau ErDF n'est pas dimensionné pour en supporter beaucoup : de nombreuses et coûteuses bornes de rechargement lent vont donc être installées... et rester inutilisées. Le coup de grâce est porté par une grande étude qui vient de montrer qu'un euro investi dans la voiture électrique est jusqu'à 70 fois moins efficace que dans d'autres secteurs. Par exemple, le coût pour les pouvoirs publics du "mégawattheure d'énergie primaire cumulé et actualisé" évité est de moins de cinq euros pour le raccordement d'un immeuble à un réseau de chaleur vert existant, alors qu'il est de 340 euros pour le remplacement d'une voiture thermique par une voiture électrique (6). Les Collectivités territoriales ont légitimité pour investir en faveur de l'environnement, mais elles vont totalement rater cet objectif si elles persistent à dépenser l'argent public pour la voiture électrique, c'est-à-dire en faveur du lobby automobile, du lobby nucléaire, et des ménages aisés. La loi dite de "transition énergétique" prétend que 7 millions de bornes de rechargement doivent être installées en France (ce qui coûterait environ... 100 milliards

d'euros !) et que 2 millions de voitures électriques rouleront en France en 2020 (ce qui est totalement improbable mais ne représenterait de toute façon qu'une voiture sur 20). Bientôt, lorsque le caractère abracadabrantesque de ces annonces éclatera au grand jour, le moment sera venu de constater quelles collectivités territoriales et Syndicats départementaux auront mordu à l'hameçon et auront gaspillé l'argent public dans le cadre d'un scandale qui ne sera pas sans rappeler celui de Dexia... Stéphane Lhomme Directeur de l'Observatoire du nucléaire(1)
<http://www.terraeco.net/4-constructeurs-de-voitures-51297.html>(2)
http://www.lemonde.fr/planete/article/2014/06/26/publicite-la-voiture-electrique-n-est-pas-ecologique_4445251_3244.html(3)
<http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/automobile/20131204trib000799310/le-vehicule-electrique-pas-si-ecologique-que-ca-.html>(4)
<http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/automobile/20141112trib6bde1138d/succes-pour-les-voitures-hybrides-d-ici-a-2020-contrairement-aux-100-electriques.html>(6)
<http://www.france5.fr/emission/voitures-electriques-pas-si-ecolo>(5)
<http://www.actu-environnement.com/ae/news/etude-amorce-filieres-renouvelables-efficacite-energetique-aides-publiques-23211.php4>